

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 10 (1891)
Heft: 5

Artikel: A propos de la médaille de Louis Le Fort de Genève
Autor: P.S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-171657>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A PROPOS
DE LA
MÉDAILLE DE LOUIS LE FORT
DE GENÈVE

Nous avons eu la bonne fortune de retrouver dans les archives d'Etat à Genève deux lettres assez curieuses concernant cette médaille et nous croyons intéresser les numismatistes genevois en les publiant dans le *Bulletin*. Quoiqu'elles ne soient pas écrites par des numismatistes et donnent une large part à l'imagination de leurs auteurs, elles nous montrent tout l'intérêt que nos ancêtres portaient à cet



événement et la manière de voir et de comprendre les représentations allégoriques au XVIII^{me} siècle.

La médaille Le Fort existe en deux variétés. Nous donnons ici la reproduction de la plus commune. La seconde ne se distingue de la première qu'en ce que le gilet a deux

boutons de plus et que la signature de Dassier se trouve entre les boutons du gilet et l'extrémité du bras droit au lieu de se trouver en dessous du buste.

La description se trouve dans l'*Armorial genevois* de Blavignac. Elle existe dans les deux variétés en bronze, bronze doré et argent. Des exemplaires en argent ont servi de prix de tir et portent une inscription sur la tranche rappelant cette circonstance. Ils sont excessivement rares.

P. S.

Lettre de Baulacre sur la médaille de Lefort.

M. Schemirfeld ayant demandé à M. Baulacre, ministre, un de ses amis de lui envoyer la médaille de M. Lefort et d'y joindre l'explication du revers, qui lui paraissait un peu obscur, voici ce qu'il lui répondit sur cet article le 6 janvier 1735 :

Je vous enverrai ce revers sans m'embarrasser des vues précises de l'auteur. Voici ce que j'y trouve. On a voulu frapper une médaille qui conserva la mémoire du syndicat de M. Lefort.

Je cherche donc ce qui s'est passé de plus remarquable depuis qu'il a administré les affaires. Ce qui a donné le plus de relief à notre ville cette année, c'est le séjour d'un prince le plus illustre d'Allemagne, qui y a fait ses études et ses exercices. Une autre chose qui a fait beaucoup de bruit, ce sont les mouvements que s'est donné notre peuple dès le printemps pour affermir, disait-il, ses droits et ses priviléges; cela a fort agité nos concitoyens jusqu'à la fin de l'année.

Il est donc naturel de faire entrer ces deux objets dans le revers; l'on voit d'abord une grande figure qui s'exprime d'elle-même. Le pilié qu'elle tient à la main désigne une république et l'écusson sur quoi elle est appuyée marque en particulier la république de Genève. Je vois ensuite au milieu du revers un petit amour ayant sur l'épaule un faisceau de flèches et un cœur à la main. Sous ces attributs du Dieu de

l'amour, on reconnaît aisément son altesse sérénissime le prince de Hesse Cassel, puisque, de l'aveu de tout le monde, il en a la beauté et les grâces. Les armes de l'amour le caractérisent mieux que si on lui avait mis à la main les armes de son illustre maison. Ce n'est pas moi le premier qui ai employé cette comparaison, ne vous rappelez-vous point ces vers de la relation d'une fête donnée à S. A. :

Ce prince gracieux est le plus beau que le jour
Ressemblant trait pour trait au petit Dieu amour
On pourrait s'y méprendre très je vous le jure
S'il avait son carquois, ses ailes, sa parure.

Ces vers sont d'un auteur grave que nous voyons tous les jours en manteau et en collet. L'énigme n'est donc point difficile et dès qu'une fois on a trouvé ce mot, tout le reste se développe aisément. Les autres figures représenteront le même personnage pris dans des attitudes différentes. On le voit près d'une table sur laquelle est posé un globe, cela marque assez clairement que le prince, pendant son séjour parmi nous, s'est appliqué à la géographie et l'astronomie et en général aux mathématiques. Il lit dans un livre. Ce sera si vous le voulez ou un cours d'histoire ou de philosophie, toutes ces sciences dont on s'occupe alternativement. Mais un livre sur lequel on ne peut pas se méprendre c'est une bible que la femme qui représente Genève tient sur ses genoux, puisque le titre y paraît en caractères très distinctifs. On a toujours fait l'honneur à notre ville de la regarder comme le centre et le dépositaire de la religion réformée qui passe parmi nous avec justice pour la plus conformée à la parole de Dieu. Le prince est donc venu étudier cette religion dans son sein. C'est comme sur ses genoux qu'il est venu feuilleter l'Ecriture sainte. On sait que ce livre fait sa principale étude tant que nous avons eu le bonheur de posséder S. A. après ses études sérieuses. La médaille nous apprend encore qu'il n'a pas méprisé les beaux-arts. On le voit sur le devant du revers appliqué à dessiner une tête. Tous les connais-

seurs savent qu'il réussit fort bien au dessin et même à la musique et à tous les exercices du corps. Pendant que cet aimable prince remplissait si bien son temps et faisait de grands progrès dans les sciences, le démon de la discorde vint mettre la dissension dans notre ville. Nos bourgeois, prétendant qu'on avait donné atteinte à leurs priviléges, arborent l'étendart de la liberté. On fit d'abord la guerre avec la plume, mais enfin le peuple en vient jusqu'à prendre les armes pour se faire raison. C'est ce que l'on trouve en substance dans la légende de l'exergue : *Jura civium asserta*. Le prince ne se voyant plus en sûreté au milieu du tumulte prend tout à coup la résolution de se retirer dans quelque ville voisine du lac Léman. C'est ce qu'on peut apercevoir dans la médaille. Notre petit amour plie bagage. On le voit penché sur un ballot de hardes les plus précieuses, il y met une adresse de sa propre main ; on le voit se relever derrière ce gros ballot et se préparer au départ. La ville de Genève paraît fort surprise de ce coup imprévu, on la représente assise apparemment parce que l'accablement où elle se trouve ne lui permet pas de se tenir debout. Elle lève les yeux au ciel comme on a la coutume de faire dans les grandes afflictions. Elle semble prononcer ce mot du haut du revers : *Dei numine ou mutu*. Dieu le veut ainsi il faut se soumettre à sa volonté. C'est là le formulaire comme tout le monde sait que les affligés l'ont ordinairement dans la bouche.

Elle continue à se tourner du côté du ciel apparent pour faire des vœux pour l'heureux voyage du prince, peut-être aussi pour son retour dans notre ville. L'œil de la Providence au haut de la médaille pour veiller à la conservation du prince pendant les troubles de notre ville. Ce prince part et s'en va si rapidement que l'on a dans le départ précipité une nouvelle raison des ailes qu'on lui a données. Il ne se retire pas, il s'envole, remarquez qu'il tient à la main un cœur. C'est visiblement celui de cette dame romaine qui représente notre république. Ce n'est pas assez dire qu'il

emporte le cœur de tous nos concitoyens. Le beau sexe doit être compris le premier. Flèches qu'il a sur l'épaule ne sont pas des armes de simple parade, combien de belles en doivent avoir senti les atteintes. La triste époque de ce départ c'est le dimanche matin 12 décembre, jour de la fameuse escalade de Genève. Par là cette fête fut convertie en un jour de deuil. On n'aperçoit dans notre ville qu'une consternation générale. Pour la corne d'abondance au pied de cette femme, elle signifie que le prince et beaucoup de noblesse étrangère qu'il attirait à Genève y versaient des sommes considérables au départ du prince pour marquer qu'elle se vide et c'est une source qui va tarir.

Pour tirer du revers d'une auguste médaille
Une flatteuse allusion
Beaulacre avec chaleur travaille.
Et n'en sort cependant qu'à sa confusion
Car d'un prince chéri dont l'émulation
Annonce le héros, désigne le grand homme.
Loin de peindre la noble ardeur
Il en fait un enfant, un peintre, un astronome,
Un écolier craintif et puis... et puis un emballeur.

Archives de l'Etat de Genève, I. 24, p. 155. Lettres 1734, 50, 55 bis.

Lettre de M. Mallet Tudert.

Vous me demandez l'explication qu'un de nos beaux esprits a donnée du revers de la médaille frappée à Genève à l'occasion du Conseil général, tenu le 8 juillet 1734. Vous la trouverez au bas de ma lettre. L'auteur de cette galanterie est un fin courtisan qui sous d'habiles métamorphoses connaît le grand art d'amener tout à ses vues. L'effigie de la médaille représente un des plus dignes magistrats que nous ayons jamais eu et qui remplissait la première place de l'Etat en 1734. Le revers suivant le sens naturel offre la liberté sous la figure d'une femme qui tient en sa main la sainte Bible et de l'autre une lance avec un bonnet au bout. Cette

femme est assise et elle se repose sur un écu où sont gravées les armes de Genève, ce qui fait voir que cette ville est une ville impériale et libre. À côté d'elle est une corne d'abondance qui répand ses trésors et au devant sont quatre jeunes enfants représentant quatre différents génies, celui de l'union, celui des sciences, celui des arts, celui du commerce. Le premier tient un faisceau de baguettes d'une main et de l'autre tient un cœur. Le deuxième tient un livre dans lequel il lit et à côté de lui est une sphère. Le troisième peint un portrait. Le dernier met un numéro sur une balle de marchandise, l'œil de la Providence qui est au-dessus signifie que lorsque par la faveur de Dieu un peuple jouit de la liberté, tout fleurit et prospère dans le pays que ce peuple habite. Les mots de la légende sont *Dei numine*, par la Providence divine. Ceux de l'exergue *Jura civium asserta anno 1734*. Les droits des citoyens affermis en l'année 1734.

L'auteur de l'explication dit *qu'il va donner ce revers à sa manière s'embarrassant peu des vues précises du graveur* et là-dessus il donne une ample carrière à son esprit imagitatif. Je vais en marquer quelques traits. Je vois, dit-il, *un petit amour ayant sur l'épaule un faisceau de flèches*. Avez-vous jamais ouï parler, monsieur, d'une vue plus obscurcie ? Depuis quand l'amour porte-t-il un paquet sur l'épaule ? Et ce faisceau de baguettes étroites et unies les unes aux autres ont-elles un grand rapport avec des flèches. J'aurais voulu que vous eussiez entendu toutes les jolies choses qu'a dites à cette occasion votre jeune et aimable parente avec cet air vif et enjoué que vous lui connaissez. En vérité, s'est-elle écriée plus d'une fois, presque en colère, ce n'est pas à la louange des dames qui sont la connaissance de l'auteur, puisqu'elles ne lui ont pas donné une plus juste idée de l'amour. Et prenant ensuite un air badin : Qu'on ne s'avise pas dans le public, a-t-elle dit, de mettre ce fanatisme en amour sur le compte des cavaliers qui fréquentent notre courtoisie, car aucun d'eux n'ignore que le carquois de ce Dieu est toujours garni de flèches acérées. — Notre courtisan qui

voulait à quelque prix que ce fut faire l'application de cette figure à S. A. S. le prince de Hesse Cassel a voulu absolument qu'elle fut l'amour. J'avoue avec lui et tout le monde que ce prince en a la beauté et les grâces. Mais les personnes de bon goût trouvent à redire que pour manifester cette vérité l'auteur se serve d'une occasion si peu convenable, car si la figure qu'il dit être celle de S. A. n'est point l'amour ni n'en a aucun des attributs, que ne serait-on pas en droit de dire sur la comparaison ? Il y a encore quelque chose de plus marqué. *Ce n'est pas moi le premier*, ajoute le courtisan, *qui ait employé cette comparaison*. Là dessus il cite des vers où S. A. S. est prise pour l'amour.

Des personnes disent que cette citation n'est point d'un habile homme. Après avoir dit que ce prince ressemble à l'amour il devrait s'en tenir là. On ne cite un témoin, ajoutent-elles, que sur un fait un peu vraisemblable ou sur lequel on craint de n'être pas cru. Il est donc tombé d'un défaut d'attention assez ordinaire à ceux qui s'attachent plutôt aux mots qu'aux choses, et on assure que notre courtisan est un grand éplucheur d'expressions.

Mais comme s'il avait eu à tâche de rendre toujours plus équivoque la louange qu'il veut donner au prince, il dit *que les vers sont d'un auteur grave*. Que vous en semble, monsieur, de ces auteurs graves, les croyez-vous habiles connaisseurs sur le chapitre de l'amour. Votre aimable parente nous assure au moins qu'elle ne veut pas de leur galanterie et l'auteur de l'explication a tout l'air, dit-elle, d'être lui-même un auteur grave. Rien ne lui était plus facile que d'éviter ce ridicule, car s'il ne pouvait pas résister à la démangeaison de parler de l'auteur des vers (M. le procureur général Dupau) il n'avait qu'à ne le point masquer. Vous le connaissez, monsieur, c'est un homme enjoué et plein d'esprit ; quand il composa l'ouvrage en question on ne le voyait pas tous les jours en manteau et en collet. Il n'en est pas de même de son citateur, il est lui-même homme grave et par sa citation et par son ajustement. A la vérité tout cela n'est chez lui que *ad honores*.

L'énigme continue, il n'est point difficile et dès qu'on a une fois trouvé le mot le reste se développe aisément. Il parcourt à cette occasion toutes les études du prince et il nous apprend, ce que personne n'ignore, qu'il a beaucoup de goût pour les arts. *On le voit, dit-il, penché sur un ballot de ses hardes les plus précieuses* (et cela toujours sous la figure de l'amour) où il met une adresse de sa propre main. Ne trouvez-vous pas cela heureusement imaginé ? Qui, avant cet habile homme, s'est jamais mis dans l'esprit de si galantes métamorphoses ? Depuis lors on appelle ce courtisan l'amour emballeur. Les dames demandent aussi de quelle couleur sont les hardes de l'amour. Et elles font à ce sujet mille questions toutes plus curieuses les unes que les autres. L'auteur a bien mal entendu les paroles auxquelles il fait allusion *L'amour plie bagage*. Elles ne signifient pas autre chose sinon que ce dieu ne subsistera plus dans les cœurs qu'il abandonne. Cela ne convient assurément pas à notre ville qui a pour S. A. S. un fond de tendresse respectueux qui ne saurait jamais tarir. C'est aussi ce que le courtisan dit, mais il a eu le secret, par son tour d'esprit, d'obscurcir les vérités les plus claires. Il y a, monsieur, dans l'explication, bien d'autres puérilités et si vous avez la patience de tout lire, vous comprendrez que cette sorte de votre esprit qui ont une malheureuse pente à forcer la nature réussissent rarement. Etait-il donc nécessaire de métamorphoser le revers de la médaille pour en faire l'application au prince et un écrit qui répond si peu au profond respect que nous devons tous à S. A. S. Elle mérite des éloges infinis, mais ces éloges doivent être préparés par une main plus délicate. Disons donc à la honte de certains beaux esprits ou réputés tels : les portraits des grands princes sont le plus souvent défigurés par leurs coups de pinceaux. Je m'explique assez sur l'encouragement que vous voudriez me donner.

Ne m'accusez donc pas d'un coupable silence
Il est, n'en doutez pas, l'effet de ma prudence.
Quoi sans être avoué des muses, d'Appollon,
Moi j'irais de ce prince obscurcir le grand nom ?
Sur toutes ses vertus j'aime encore mieux me taire
Que d'oser y toucher d'une main téméraire,
Que d'oser en ternir le brillant et l'éclat.
Ce n'est pas d'un crayon et fin et délicat
Que l'on pourrait tenter la fidèle peinture
De tant d'heureux talents seul don de la nature,
Où l'on voit confondu Minerve et les Amours
Et si l'art quelquefois y mêle son secours
C'est bien moins pour qu'il soit au prince nécessaire
Que pour y mesurer ce qu'il ose et peut faire.
Comment aussi toucher à ces noms glorieux,
Princes, landgraves, rois issus du sang des dieux
O toi qui par tes chants chez les races futures
Des héros d'Albion transmit les aventures
Ta muse en ce sujet plus digne, plus vanté.
Aurait pu convertir la fable en vérité.
Quoique la gloire alors pût me servir d'amorces,
Un dessin si hardi surpassait mes forces ;
Je n'ose le tenter et plein de leurs hauts faits
J'admirerai toujours et n'écrirai jamais.

Adieu, monsieur. Il serait à souhaiter, pour le public, que l'auteur de l'explication suivît mon exemple.

Archives de l'Etat de Genève. Lettre 24 bis, p. 159. — Lettres 1734, 50, 55 bis.

UNE MÉDAILLE PHILATÉLIQUE

La création des timbres-poste en 1840 a donné lieu à un nouveau genre de collection et à une nouvelle branche secondaire des sciences historiques : la philatélie ou timbro-